

Appel méditerranéen pour l'avenir du développement local par les acteurs locaux, du monde rural et de la pêche au service de la cohésion territoriale au sein de l'Union-Européenne

En tant qu'Eurorégion Pyrénées Méditerranée, nous élevons une voix commune au nom des territoires ruraux et des communautés de pêche qui, depuis plus de trois décennies, promeuvent le développement local par les acteurs locaux comme un instrument essentiel pour construire une Europe plus solidaire, durable et résiliente. À l'heure où s'opère la redéfinition des politiques et des instruments financiers européens pour la période 2028–2034, nous réaffirmons la valeur d'un modèle participatif plaçant les personnes, les communautés et les territoires au centre des décisions.

Depuis le monde rural et maritime, nous lançons un appel à la responsabilité collective afin de garantir la pérennité de cette approche, de préserver la diversité territoriale et culturelle, et d'assurer que le développement européen demeure un projet partagé, enraciné et équitable. Cet appel constitue à la fois une déclaration de principes et un engagement envers l'avenir de nos territoires et des générations à venir.

1. Nous défendons un cadre financier européen stable, suffisant et protecteur

Nous demandons que le prochain cadre financier de l'Union européenne pour la période 2028–2034 garantisse la continuité des instruments dédiés aux politiques agricoles, rurales et halieutiques, assortis d'un financement stable, suffisant et sécurisé au sein des fonds structurels européens. Ces programmes ne sauraient être tributaires de décisions conjoncturelles ni dilués dans d'autres politiques. Une protection juridique et un soutien institutionnel sont nécessaires afin d'assurer leur rôle structurant dans le développement rural et maritime intégré et durable, consolidant ainsi un modèle fondé sur la proximité et la coresponsabilité entre l'Europe et ses territoires.

La proposition de la Commission, qui implique une réduction de 22 % du budget global de la PAC et de 66 % du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), est clairement inacceptable. Il convient notamment de rappeler que le niveau actuel de financement du FEAMPA était déjà insuffisant pour relever les défis structurels majeurs du secteur (décarbonation, etc.).

Cette réduction met en péril la viabilité de nombreuses exploitations agricoles et des entreprises de pêche et d'aquaculture, en particulier les micro-entreprises et les PME, et compromet gravement la capacité du secteur à relever les défis du changement climatique, du renouvellement générationnel et de la transformation verte et numérique du secteur, et, in fine, à renforcer la souveraineté alimentaire de l'UE. Une allocation budgétaire adéquate est essentielle pour garantir une activité primaire durable, innovante et compétitive, ainsi que le développement des territoires ruraux et dépendant de la pêche et de l'aquaculture.

2. Nous revendiquons le Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL - CLLD) via les GAL LEADER et les GALPA Pêche-Aquaculture

Nous réaffirmons le Développement Local Participatif – LEADER et le Développement Local par les Acteurs Locaux via les GALPA Pêche-Aquaculture comme des outils fondamentaux de cohésion pour les territoires ruraux et maritimes d'Europe.

L'approche LEADER a notamment démontré, depuis plus de trente ans, sa capacité à mobiliser le potentiel humain, économique et social des territoires, en favorisant l'innovation sociale, la diversification économique, l'emploi de qualité et la résilience face aux défis environnementaux, démographiques et technologiques. Sans cet instrument, les territoires perdent leur voix, leurs opportunités et leur capacité d'adaptation aux mutations.

3. Nous réclamons un modèle méditerranéen de pêche durable et enraciné

Nous plaidons pour la reconnaissance et la défense du modèle méditerranéen de pêche distinct du modèle atlantique comme fondement d'une gestion locale plus juste et adaptée à la réalité de notre mer. Appuyé par le monde scientifique, ce modèle doit garantir la durabilité environnementale, économique et sociale du secteur, en inversant la disparition progressive de la flotte et la perte d'emplois, tout en préservant l'identité culturelle, le patrimoine et la cohésion sociale des communautés de pêche méditerranéennes. La pêche côtière et littorale est bien davantage qu'une activité économique : elle incarne un mode de vie qui maintient le littoral vivant et dynamique.

4. Nous renforçons le lien entre les mondes rural, maritime et urbain pour transformer le système alimentaire

Nous revendiquons le renforcement du lien entre les mondes rural, maritime et urbain, élément clé pour relever la crise éco sociale et transformer le système agro et halio-alimentaire. Sans une agriculture ni une pêche et une aquaculture vivante, digne et reconnue, il ne saurait y avoir de souveraineté ni de sécurité alimentaire. Les villes doivent pouvoir accéder à des produits de qualité, sains, frais, locaux et abordables, tandis que les territoires ruraux et maritimes doivent y trouver une opportunité économique viable donnant sens et avenir à leur activité. Tisser cette alliance de confiance, de coopération et de réciprocité est essentiel pour revitaliser les économies locales productives, préserver la biodiversité, maintenir le paysage agroforestier et marin protecteur face à la crise climatique et assurer un avenir juste et durable pour les personnes et la planète.

5. Nous faisons de la coopération et de la gouvernance partagée un moteur de transformation territoriale

Défendre le Développement Local par les Acteurs Locaux – LEADER et DLAL, c'est promouvoir un modèle de gouvernance collaborative et démocratique, fondé sur la coopération entre secteurs, institutions et communautés. Les Groupes d'Action Locale ruraux et maritimes sont des espaces de dialogue, d'innovation et de concertation territoriale qui transforment les politiques européennes en opportunités et solutions

concrètes pour les territoires, tout en promouvant le développement socioéconomique, la justice sociale et la cohésion territoriale.

Ces groupes constituent la meilleure garantie d'adaptation des politiques européennes à la diversité et aux spécificités locales, assurant leur proximité et leur efficacité. Les renforcer, c'est affirmer un modèle européen centré sur les personnes, construisant l'Europe depuis la base depuis ses villages, ses bourgs et ses cités, qu'ils soient ruraux ou maritimes.

6. Nous plaçons le Pacte des Océans et le Pacte Rural au cœur des fonds européens

Nous demandons que le futur cadre financier de l'Union européenne intègre pleinement le Pacte Rural européen et le Pacte des Océans en tant que piliers stratégiques du développement territorial et de la politique de cohésion. Ces deux pactes doivent placer le secteur primaire pêche, aquaculture, agriculture et élevage ainsi que le développement rural au cœur de la structuration des Fonds européens. Ils offrent une vision transversale et complémentaire favorisant l'équilibre, la cohésion et l'innovation des territoires européens, tant continentaux que maritimes.

Leur mise en œuvre doit garantir une gestion intégrée des écosystèmes côtiers et ruraux, le soutien à une économie bleue et verte harmonieuse entre tous les acteurs, et la préservation du patrimoine naturel, culturel et productif qui définit les communautés locales.

Ce n'est qu'en plaçant ces stratégies au centre de la planification et du financement européens que nous pourrons progresser vers une Europe et une Méditerranée cohésive, résilientes et équitables, qui reconnaissent et valorisent la diversité de leurs territoires.

7. Pour la féminisation et le renouvellement générationnel du monde rural et maritime

L'ensemble de ces propositions constitue le socle indispensable d'un développement territorial vivant et équilibré, apte à promouvoir la féminisation des communautés – en reconnaissant le rôle central des femmes dans la transformation sociale, économique et environnementale – et à favoriser le renouvellement générationnel par l'émergence de nouvelles générations ancrées dans leur territoire, innovantes, attentives et constructrices d'avenir.

C'est seulement dans cette perspective intégrale, unissant égalité, durabilité et continuité, que nous pourrons consolider des territoires cohésifs, équitables et porteurs d'avenir pour toutes et tous.

Comme Eurorégion Pyrénées Méditerranée, nous refusons catégoriquement la baisse budgétaire des fonds européens et demandons que le futur cadre financier européen reconnaisse et renforce le rôle du secteur agricole et de la pêche, des territoires ruraux et maritimes, ainsi que de leurs communautés humaines, en tant que véritables protagonistes de leur propre développement, nous exigeons aussi une dotation

financière suffisamment importante pour pouvoir atteindre les objectifs des politiques sectorielles déclarées par la Commission Européenne.

Sans Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL)– GAL LEADER pour le développement rural et GALPA FEAMPA pour les filières halieutiques, il ne saurait y avoir de cohésion territoriale, de souveraineté alimentaire ni d'avenir durable pour les régions méditerranéennes comme pour l'ensemble de l'Europe.